



Les tarifs publics sont les suivants :

Tarif Adulte Journée (personne de +13 ans) : 19.90 € / Après-midi : 14.90 €
Tarif Enfant Journée (personne de 3 à 12 ans) : 14.90 € / Après-midi : 12.00 €
Gratuit pour les personnes de moins de 3 ans.

4 - FACTURATION ET REGLEMENT

A chaque commande de billetterie que vous effectuez, il est obligatoire de nous retourner datée et signée la confirmation de livraison. Vous recevez également la facture correspondante à votre commande. Les numéros des billets délivrés figurent sur votre facture.

Le partenaire s'engage à régler chaque facture lorsque les billets correspondants ont été vendus et avant de passer une nouvelle commande SAUF la facture de votre dernière livraison.

Notre commerciale reprendra les billets invendus qui seront déduits de la dernière facture reçue.

Un avoir sera établi et vous réglerez uniquement les billets vendus.

Si par erreur, vous avez réglé la dernière facture, il nous est impossible de procéder à un remboursement. Dans ce cas, nous vous donnerons l'équivalent en billets pour la saison suivante.

Les billets devront être retournés au parc à vos frais au plus tard le 30 novembre 2019 ou remis en mains propres à un représentant du parc Aqualud.

Une fois cette date passée et sans nouvelle de votre établissement, nous considérerons que tous les billets ont été vendus et seront donc facturés.

Tout défaut ou retard de paiement a pour conséquence la suspension de livraison de billetterie.

Dans ce cas, le parc AQUALUD se réserve le droit de refuser l'accès au parc de toute personne se présentant avec un billet vendu par votre établissement.

Tout conflit pouvant survenir à propos de ce présent contrat sera du ressort des tribunaux compétents, à la diligence de la partie ayant pris l'initiative pour l'autre.

Cette convention est effectuée en 2 exemplaires remis à chacune des parties.

Fait à Le Touquet, le 20 février 2019

Pour AQUALUD
« Lu et Approuvé »

Véronique ZGOLLU



Pour le partenaire
« Lu et Approuvé » (Signature + cachet commercial)

CONVENTION DE PARTENARIAT – BILLETTERIE 2019

Entre

PARC ATTRACTIONS AQUATIQUES AQUALUD
BOULEVARD THIERRY SABINE
62 520 LE TOUQUET
Tél. 03.21.90.07.07

ET le partenaire désigné ci-dessous :

OFFICE DE TOURISME D'ETAPLES
LA CORDERIE
BOULEVARD BIGOT DESCELEERS - BP 102
62 630 ETAPLES SUR MER

1 - OBJET DE LA CONVENTION :

AQUALUD autorise le partenaire désigné ci-dessus à vendre la billetterie du parc Aqualud pour la saison 2019.

2 - CONDITIONS :

Le partenariat n'est pas tacitement reconduit d'une année sur l'autre.

Le partenaire devra en faire la demande auprès du service commercial d'Aqualud.

Les billets vendus par le partenaire sont valables 1 saison, soit du 06 avril 2019 au 03 novembre 2019 selon calendrier d'ouverture d'Aqualud (visible au dos des dépliant ou sur le site internet www.aqualud.com).

Les billets achetés chez notre partenaire ne seront ni échangés, ni remboursés aux caisses du parc, et ne garantissent pas l'accès au parc.

3 - TARIFS :

AQUALUD vous propose 2 billets :

- Le billet Journée : Prix achat 13.95 € - Prix de vente au public 15.50 € TTC
- Le billet Après-midi : Prix achat 9.90 € - Prix de vente au public 11.00 € TTC

Vous pouvez choisir de vendre l'un ou l'autre, ou même les 2 billets.

Le billet Après-midi est une nouveauté 2019 et est en phase de test jusqu'au 15 avril 2019. Il est possible que la vente soit arrêtée après cette date, cependant les billets que vous aurez vendus seront valables jusqu'à la fermeture du parc pour les clients.